

Le saut en hauteur

Le règlement

La technique

Le règlement ne codifie la technique de saut que sur un point :
Les concurrents ne devront prendre appel que sur *un seul pied*.

Le concours

La montée de barre est préétablie en fonction du niveau des participants.

Exemple : de 5 cm en 5cm jusqu'à 1,80m
de 2cm en 2cm au-delà

Un concurrent peut commencer à sauter à une hauteur quelconque au-dessus de la hauteur minimale et pourra sauter à volonté à toutes les hauteurs suivantes. Après trois échecs successifs, quelle que soit la hauteur à laquelle ils se sont produits, le concurrent sera éliminé.

	1,82m	1,85m	1,88m	1,90m	1,92m	1,94m	Classement
A	X	X	O	XX	X		1,88m = 3 ^e
B	-	O	O	O	XXX		1,90m = 2 ^e
C	X	O	X	O	XXO	XXX	1,92m = 1 ^e

(- = renoncé ; X = échec ; O = réussi)

Conséquences : Un concurrent peut renoncer à son 2^e ou 3^e essai à une hauteur donnée, et avoir le droit de tenter une hauteur supérieure tant que les trois échecs ne sont pas successifs.

Classement, Ex Aequo

Le sauteur ayant réussi la plus grande hauteur est déclaré vainqueur.

Les ex aequo seront départagés comme suit :

- le concurrent ayant fait le plus petit nombre de sauts, à la hauteur à laquelle se produit l'ex aequo, sera classé avant l'autre,
- si l'ex aequo subsiste, c'est le plus petit nombre de sauts manqués dans l'ensemble du concours qui départage ;

	1,78m	1,82m	1,85m	1,88m	1,90m	1,92m	1,94m	Echecs	place
A	-	XO	O	XO	-	XXO	XXX	4	2 ^e Ex-aequo
B	O	O	X-	XO	O	XXO	XXX	4	2 ^e Ex-aequo
C	O	O	X-	O	XXO	XXO	XXX	5	4 ^e
D	O	-	-	XXO	XO	XO	XXX		1 ^e

- si l'ex aequo subsiste, et uniquement pour *la première place*, les concurrents sauteront une fois de plus à la dernière hauteur tentée. En cas d'échec, la barre sera alors abaissée aux hauteurs préalablement annoncées ; en cas de réussite, elle sera élevée. À partir de ce moment, les concurrents effectueront un seul saut par hauteur jusqu'à ce qu'une décision intervienne.

Les cas de nullité

L'essai est comptabilisé

- si le concurrent fait tomber la barre,
- si, sans tenter son saut, il dépasse par une partie quelconque de son corps le plan passant par les deux poteaux,
- s'il ne tente pas son essai dans les 90s suivant l'appel du juge